

# 9<sup>e</sup> Réunion régionale européenne

Oslo, Norvège, 8-11 avril 2013

Emploi, croissance et justice sociale



Organisation  
internationale  
du Travail

## Document de base pour la réunion informelle des Ministres du Travail: «L'emploi des jeunes dans la crise»

Cette réunion permettra d'examiner les stratégies et expériences menées pour faire face à la crise de l'emploi des jeunes, notamment à la lumière de la résolution adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa session de 2012: «*La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action*», et des mesures de suivi approuvées par le Conseil d'administration du BIT à sa session de novembre 2012<sup>1</sup>.

### Taux de chômage élevé et emplois de piètre qualité

La situation difficile de l'emploi des jeunes n'est certes pas nouvelle, aussi bien au niveau européen que mondial. Mais la crise européenne a porté le taux de chômage à un niveau historique. Le taux de chômage des jeunes est en effet deux fois plus élevé que celui des adultes dans tous les pays d'Europe et d'Asie centrale, quel que soit leur niveau de revenu – bas, intermédiaire ou élevé – et, dans certains pays d'Europe du Sud, plus d'un jeune sur deux est touché par le chômage (Espagne, Grèce, ex-République yougoslave de Macédoine). De surcroît, le chômage de longue durée chez les jeunes est en hausse. Dans l'Union européenne, 23,7 pour cent des jeunes étaient au chômage en novembre 2012, soit 5,8 millions, dont un tiers depuis plus de douze mois.

Or, le chômage des jeunes ne constitue que la partie émergée de l'iceberg, beaucoup de jeunes travailleurs étant affectés de manière disproportionnée par un déficit de travail décent. La dégradation de la qualité des emplois disponibles pour les jeunes se traduit par une augmentation des formes d'emploi atypiques: emploi temporaire et à temps partiel subi, travail informel. Les jeunes, qui n'ont souvent pas d'autres choix que d'accepter ces formes atypiques d'emploi, perçoivent des salaires plus bas, accèdent plus difficilement aux formations durant l'emploi et ne bénéficient que rarement d'une protection sociale suffisante et de négociation collective. La crise s'est également soldée par une augmentation, dans toute la région, du nombre de jeunes découragés, de plus en plus éloignés du marché du

travail. En 2011, 7,5 millions de jeunes (soit 12,9 pour cent) dans l'UE étaient sans emploi et ne suivaient ni études ni formation (NEET).

### Risques et menaces pesant sur la cohésion sociale

Les jeunes paient un lourd tribut à la crise, d'où le risque bien réel d'une génération perdue, désenchantée, contrainte de vivre en marge du marché du travail. Il y a donc lieu de s'interroger sur le coût de ce chômage, pour les jeunes eux-mêmes comme pour la société dans son ensemble. Le niveau historique atteint par le chômage des jeunes menace aussi la cohésion sociale. Sur le plan individuel, le chômage subi dès le début de la vie professionnelle ainsi que le fait d'être cantonné à des emplois précaires et mal payés sont susceptibles de laisser des stigmates, car ils pèsent sur les perspectives de revenu et les possibilités d'emploi à long terme. En outre, le faible niveau des cotisations risque de fragiliser la pérennité financière des régimes de retraite, avec le risque d'accentuer la pauvreté dans la vieillesse. La conjugaison de ces facteurs met gravement en péril le modèle social européen.

### Issues possibles: ce que proposent l'OIT et la Commission européenne

Depuis quelques années, les pays se sont engagés plus résolument à inscrire l'emploi des jeunes à l'ordre du jour national et international. Un nombre croissant de gouvernements en ont fait une question transversale de leur politique nationale pour l'emploi ou ont élaboré des stratégies et plans d'action nationaux à ce sujet. Au niveau de l'UE, l'emploi des jeunes est devenu un domaine d'action prioritaire et fait partie intégrante de la stratégie Europe 2020. En décembre 2012, la Commission européenne a adopté un train de mesures en faveur de l'emploi des jeunes reposant sur quatre piliers, qui visent à faciliter le passage de l'école à la vie active grâce à des systèmes de garanties pour les jeunes; à faire en sorte que les stages offrent une expérience valide de la vie professionnelle; à multiplier les places d'apprentissage et en améliorer la qualité; et à encourager la mobilité des jeunes à l'intérieur des frontières de l'UE.

<sup>1</sup> Le débat se voulant interactif, les participants sont priés de limiter la durée de leur intervention à quatre ou cinq minutes. Veuillez noter que les ministres ou les chefs de délégation peuvent être accompagnés d'un conseiller.

Pour faire face à cette crise sans précédent, en juin 2012, la Conférence internationale du Travail (CIT) a adopté une résolution intitulée «*La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action*»; elle souligne que la création d'emplois pour les jeunes est une priorité mondiale absolue et préconise une approche multidimensionnelle axée sur des mesures visant à stimuler une croissance riche en emplois et la création d'emplois décents. Elle fournit des orientations dans cinq domaines: i) politiques d'emploi et politiques macroéconomiques favorables à l'emploi visant à accroître la demande globale et à améliorer l'accès au financement; ii) enseignement et formation pour faciliter la transition de l'école à la vie active; iii) politiques du marché du travail favorisant l'emploi des jeunes défavorisés; iv) entrepreneuriat et travail indépendant, aide aux jeunes entrepreneurs; v) droits au travail, pour que les jeunes bénéficient de l'égalité de traitement et de droits dans le travail. Le plan de suivi adopté par le Conseil d'administration du BIT à sa 316e session (novembre 2012) prévoit de fournir un appui technique et des services consultatifs aux mandants de l'OIT, de renforcer les capacités de l'OIT en matière de développement et de partage des connaissances et souligne le rôle de chef de file que doit jouer l'OIT pour promouvoir

des partenariats et mener des actions de sensibilisation en faveur du travail décent pour les jeunes.

### Stimuler l'offre et la demande

S'attaquer à la crise de l'emploi des jeunes suppose d'adopter un ensemble de mesures pertinentes et équilibrées portant à la fois sur l'offre et sur la demande. Du point de vue de l'offre, des services publics de l'emploi efficaces, le développement des compétences et l'adéquation entre les compétences offertes et les besoins du marché du travail sont essentiels; mais il faut aussi se concentrer sur la demande en mettant en place des politiques macroéconomiques favorables à l'emploi qui ménagent une marge de manœuvre budgétaire permettant d'investir dans des politiques actives du marché du travail et d'instaurer un cadre favorable aux petites et moyennes entreprises (PME). Dans ce contexte, il convient aussi d'envisager des investissements publics dans des dispositifs de garanties pour les jeunes ainsi que des systèmes incitant les employeurs des secteurs public et privé à recruter des jeunes. Se pose alors la question des marges budgétaires à dégager pour investir dans l'emploi des jeunes.

### Les participants voudront sans doute débattre des questions suivantes:

- Comment convient-il d'intégrer la conception et la mise en œuvre d'une approche équilibrée et multidimensionnelle, telle que proposée dans l'appel à l'action lancé par la CIT à sa session de 2012, dans des programmes nationaux ou européens en faveur de l'emploi des jeunes? Quelle assistance le BIT peut-il apporter dans ce domaine?
- La collaboration interministérielle est-elle suffisante pour concevoir et mettre en œuvre des plans nationaux en faveur de l'emploi des jeunes? Quelles mesures faut-il prendre afin de déterminer et d'assurer la marge budgétaire nécessaire pour investir dans l'emploi des jeunes et le promouvoir?
- Quels enseignements peut-on tirer des exemples de transition réussie de l'école à la vie active et des mesures d'activation, notamment l'enseignement et la formation techniques et professionnels, les systèmes d'apprentissage mixtes et les garanties jeunes? Comment adapter les pratiques exemplaires d'un pays pour les reproduire dans d'autres? L'adoption d'une norme internationale du travail permettrait-elle de faciliter l'application à plus grande échelle de ces pratiques?
- Comment élaborer, cibler et mettre en œuvre ces dispositifs au moyen de mécanismes institutionnels pour qu'ils bénéficient effectivement aux jeunes défavorisés ou découragés?
- Comment tirer parti des programmes de financement comme le Fonds social européen pour promouvoir l'emploi des jeunes?
- Les partenariats nationaux et régionaux en faveur du travail décent peuvent-ils être renforcés?
- Quels types de mécanisme devraient être mis en place pour encourager l'échange de connaissances et d'expérience sur les tendances, les politiques, les programmes et les bonnes pratiques ayant trait à l'emploi des jeunes? Quel rôle l'OIT devrait-elle jouer à cet égard?